

**ARRETE du 30 juillet 2024****fixant composition nominative de l'instance collégiale compétente pour la sélection des candidats aux emplois supérieurs dans le corps des directeurs d'hôpital****La directrice générale du centre national de gestion**

- Vu** le décret n°2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu** le décret n°2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, notamment ses articles 2 et 15 ;
- Vu** le décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 relatif aux emplois supérieurs de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 7 avril 2021 pris en application de l'article 9 du décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 fixant la composition de l'instance collégiale compétente pour la sélection des candidats aux emplois supérieurs de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 20 mars 2023 modifié portant composition nominative de l'instance collégiale compétente pour la sélection des candidats aux emplois supérieurs de directeur d'hôpital ;

**ARRETE**

**Article 1 -** L'arrêté du 20 mars 2023 modifié susvisé est abrogé.

**Article 2 -** En application du I de l'article 1er de l'arrêté susvisé du 7 avril 2021, sont nommés membres avec voix délibérative de l'instance collégiale compétente pour la sélection des candidats aux emplois supérieurs de directeur d'hôpital :

1° En qualité de directrice générale du Centre national de gestion :

Mme Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD, directrice générale, titulaire ;

Mme Christel PIERRAT, directrice générale adjointe, suppléante ;

2° En qualité de membre choisi en raison de ses compétences dans le domaine des ressources humaines :

M. Gérard COTELLON, membre titulaire ;

M. Michel LOUAZEL, membre suppléant ;

3° En qualité de membre ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilité au moins équivalent à celui de l'emploi à pourvoir :

Mme Nadiège BAILLE, membre titulaire ;

Mme Danielle PORTAL, membre suppléant ;

4° En qualité de membres appartenant à l'administration du Centre national de gestion :

Mme. Nadia BOULHAROUF, cheffe du département de gestion des directeurs, membre titulaire ;

M. Cédric COUTRON, adjoint à la cheffe du département de gestion des directeurs, membre titulaire ;

M. Philippe TOUZY, chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel, membre suppléant ;

Mme Florence GUIRAUD, adjointe au chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel, membre suppléant.

**Article 3 -** En application du II de l'article 1er de l'arrêté susvisé du 7 avril 2021, sont nommés membres avec voix consultative de l'instance collégiale :

1° En qualité de membres désignés par les organisations syndicales représentées au Comité consultatif national :

a) Désignés par le syndicat SYNCASS-CFDT :

M. Maxime MORIN, directeur d'hôpital, membre titulaire ;

M. Lionel PAILHE, directeur d'hôpital, membre suppléant ;

b) Désignés par le syndicat SMPS-UNSA :

Mme Catherine LATGER, directrice d'hôpital, membre titulaire ;

Mme Corinne SENESCHAL, directrice d'hôpital, membre suppléant ;

c) Désignés par le syndicat CH-FO :

M. Philippe GUINARD, directeur d'hôpital, membre titulaire ;

Mme Hélène THALMANN, directrice d'hôpital, membre suppléant ;

2° En qualité de représentants des établissements publics de santé désignés par la fédération hospitalière de France :

M. Denis VALZER, directeur d'hôpital, membre titulaire ;

M. Thierry GEBEL, directeur d'hôpital, membre suppléant.

**Article 4 -** Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République française.

**Fait à Paris, le 30 juillet 2024**

La directrice générale  
du Centre National de Gestion

Marie-Noëlle Gérain Breuzard

